

Etaient présents ou représentés:

Collège régional : Frédérique MASSAT, Marc CARBALLIDO, Martin MALVY, Emile FRANCO

Collège départemental : Pierre AURIAC MEILLEUR, André ROUCH, Augustin BONREPAUX, Henri NAYROU.

Collège communal : André VIDAL, Robert SOUBIE, Claudine COUZINIE, Sylvie PREVOST GROCHULSKI, Antoine GARCIA, Alain TALARMIN, Béatrice CROS, René LESTEL, André ZONCH, Pierre FORTIER, Jean Pierre VILLENEUVE, Jean Marc BAZY, Robert ZONCH, Violaine RICHL, Edouard BAREILLE, Julien SOUQUET, Jean Claude DEGA, François ROUSSEL, Jean PERREU, Simon BAVARD, Roger LAFFORGUE, Pierre VILLE, Claude TERON, Raymond BERDOU, Serge FILIPPI, Ginette DEGEILH, Yvon PIQUEMAL, Angélita SENTENAC, Sabine MACAU, Ginette BUSCA, Sylvie RAMOND, Vincent ROZES, Anne Marie VIOLE, Serge LANTA PERELLO, Mireille SIMON EYCHENIE, Pierre SOULA, Bernard GONDRAN, François RIBAT, Alain CAUJOLLE, Richard DANIS, Pierre FAUROUX, Jean Claude BAREILLE, Anicet COUMES, Francis JOFFRE, Robert MOUREAU, Gérard PIQUEMAL, Sébastien ROBERT, Roger BUSCA, Roger GASTON, Serge ARAGON, Jean MAGALHAES, Roland MOLE, André PUJOL, Raymond JUNCA, Henri ANDRIEU, Daniel ARTAUD, Robert BAURES, Monique BOUVILLE, Monique CHARLES, Jacques DUPUY, Monique BOUTONNIER, Bernard DEFFARGES, Didier PIQUEMAL, Manuel BENEDET, Roger SICRE, Robert BEGOUËN, Claude PUJOL, Georges CECCONI, Gérard CMBUS, Jean ROQUES, Jean LAFFONT.

Collège des Etablissements Publics : Maurice JAMMY, Philippe LETURCO, Rolande SASSANO, Joseph CALVI, André PECHIN, Josiane GOUZE FAURE.

Excusés ou absents :

Collège régional : Paul Louis MAURAT, Josée SOUQUE

Collège départemental : Bernard PIQUEMAL, Alain DURAN

Collège communal : Denis PUECH, Christian GABET, Michel LEBON, Fernand DE MACEDO, Georges GARRIE, Patrice RIEU, Gilbert BIRBES, Annie ALZIEU, Philippe BURGUIERES, Patrick MORVAN, Arlette NOUGAROL, Michel CAUJOLLE, Jean PAULIN, Claude AYNIE, Robert FABRA, Serge DUFFOUR, Didier NAUDIN, Alex MIROUSE, Georges MAURY, Antoine VILLENEUVE, Joseph PUIGMAL, Pierre EYCHENNE, François MOREAU, Maurice CARBONNE, Jean Jacques MARFAING, Alain BOURGEON, Yvette DEBRUILLE, Bernard SOUM, Jean BOUSSION, Joseph COUTENCEAU, Marcel ROUZAUD, Jean Louis EYCHENNE, Alain BARI, Evelyne GOURONG, Philippe RIEU, Olivier WILHEM, Léon LOUBET, Jean Louis BOULET, Alain MONTARIOL, Denis BELARD, Jean Claude DUCROS, Emile DOUMENC, Georges ROUZAUD, Alain LEVI, Georges AMARDEILH, Philippe ESCAICH, Jean Paul CLAUSTRE, Yves BARRIERE, Louis CAMEL, Roger RAVAILLE, Gabriel SOULA, Frédéric CASTERAS, Sophia GREGORIOU, Jacques BERTRAND, Yvon LASSALLE, Alain VAYSETTES, Bernard FRAISSE, Martine RAUFAST, Jean ROUAIX, Claude CRESPO, Roger PORTET, Gérald ROVIRA, Robert SABLAYROLLES, Alain ESTAQUE, Etienne DEDIEU, Yves CARMOUZE, Simone ROUX, Jean François TEYCHENNE, Patrick CHAMOLEY, Madeleine SOUQUET, Firmin HACHAGUER, Eric VERGE, Philippe CAUSSE

Collège des Etablissements Publics : Michel ROQUES, Cédric COUZINET, Didier LEMASSON, Guy FREBY

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de préfiguration du PNR s'est réuni le vendredi 13 juillet 2007 à Eycheil.

Richard DANIS est désigné secrétaire de séance.

Le Comité Syndical procède à l'examen des points portés à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le compte-rendu de la précédente réunion, le 23 mars à La Bastide de Sérou est approuvé à l'unanimité.

INTEGRATION DES NOUVEAUX ELUS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE AU SEIN DU COMITE SYNDICAL ET DU BUREAU

La Présidente signale que les récentes élections au sein de la Chambre d'Agriculture de l'Ariège conduisent à procéder à l'intégration de ses nouveaux délégués, désignés sur sa proposition, au sein de l'Assemblée. Il s'agit de Messieurs Michel ROQUES et Cédric COUZINET. La Chambre d'Agriculture a proposé Monsieur Michel ROQUES pour la représenter au sein du Bureau.

Le Comité Syndical approuve ces désignations à l'unanimité.

DECISIONS BUDGETAIRES

André ROUCH, Vice Président Délégué présente des décisions modificatives au Budget Prévisionnel 2007. Elles sont approuvées par le Comité Syndical à l'unanimité.

DECISIONS RELATIVES AU PERSONNEL

La Présidente rappelle qu'afin d'assurer la conception et le suivi d'actions de préfiguration du PNR le Comité Syndical lors de la réunion de septembre 2005, a créé un emploi de chargé de mission « actions de préfiguration ».

Elle ajoute qu'afin de prolonger la mission, il est nécessaire de créer à nouveau cet emploi, aux mêmes conditions. Le Comité Syndical reconduit l'emploi à l'unanimité.

Par ailleurs, le Comité Syndical décide à l'unanimité d'appliquer un ratio d'avancement de grade, pour les agents, de 100% des promus/promouvables.

PROJET DE CHARTE DU PNR

La Présidente présente l'état d'avancement de l'élaboration de la Charte du PNR.

Elle signale que la procédure d'élaboration de la Charte est actuellement au stade de la « consultation intermédiaire », avec son examen par les services centraux du Ministère de l'Ecologie ainsi que le CNPN (Conseil National de Protection de la Nature) et la Fédération des Parcs.

Elle rappelle les différentes étapes passées et travaux depuis la réunion du Comité Syndical du 27 mars à La Bastide de Sérou qui l'a autorisée à solliciter la consultation intermédiaire. La commission des Parcs du CNPN l'a examiné le 9 juillet, et une délégation du Conseil Régional et du SMPPNR a été auditionnée. Le Ministère de l'Ecologie et la Fédération des parcs exprimeront leur avis par ailleurs.

Elle termine en ajoutant que le SMPPNR a reçu des contributions locales, des différents organismes sollicités : collectivités, chambres consulaires, établissements publics, associations... S'y ajoutent également des avis de particuliers. Ces différents avis sont actuellement à l'examen, en vue d'étudier leur prise en compte dans le futur document de Charte.

Elle donne ensuite la parole à Marc CARBALLIDO, qui rapporte la réunion du CNPN à Paris. Marc CARBALLIDO précise que cette réunion a donné lieu à divers échanges avec les membres de la commission, et qu'il a été question de nombreux points, relatifs au périmètre d'étude, à la démarche, aux enjeux paysagers, aux perspectives de collaborations en transfrontalier, à la situation des « zones intermédiaires » etc. Le sujet de l'ours et de sa réintroduction a également été évoqué lors de la réunion.

André ROUCH complète en détaillant les échanges intervenus sur les thèmes de la forêt et de sa valorisation, du bois-énergie, de la randonnée, des véhicules à moteur dans les espaces naturels et de l'agriculture... Les avis écrits du CNPN et des services centraux du Ministère sont attendus dans les prochaines semaines.

Au terme de la présentation la parole est donnée aux délégués.

Robert ZONCH attire l'attention de l'Assemblée sur l'épineux problème de la réintroduction de l'ours et ses conséquences sur le pastoralisme. Il ajoute que cette situation génère un trouble localement, et peut avoir des incidences sur la perception du PNR. Il souhaite qu'une clarification soit apportée rapidement au niveau du projet de PNR. Des échanges s'instaurent sur le sujet aux cours desquels interviennent plusieurs délégués. Il est notamment précisé que le sujet a bien été pris en compte par les instances du Syndicat et que le projet de Charte actuel - même s'il est peu disert sur la question - ne l'élude pas. De même la délégation présente lors de la réunion du CNPN s'est attachée à exprimer un propos clair devant les membres de la commission. Elle insiste en particulier sur les difficultés posées localement par la réintroduction et la ferme opposition manifestée par de nombreux acteurs, au delà des éleveurs directement touchés.

Au terme des échanges, Matthieu CRUEGE, Directeur présente l'échéancier des mois à venir. Il précise qu'une fois l'ensemble des éléments et avis de la « consultation intermédiaire » réceptionnés, le projet de Charte pourra être soumis à enquête publique. Ce devrait être le cas avant la fin de l'année, probablement à compter de la mi-automne. Il ajoute que le calendrier des étapes suivantes sera très certainement perturbé par la période d'échéances électorales ; il apparaît à ce jour peu probable qu'il soit possible de soumettre le projet de Charte à délibération des conseils municipaux avant les prochaines élections de mars 2008.

Il ajoute que les communes auront quatre mois pour délibérer, les communes n'ayant pas délibéré durant ce délai étant réputées avoir refusé d'approuver la Charte.

PROJET DE LOGO DU PNR

Matthieu CRUEGE présente les différentes hypothèses de symboles figuratifs proposées pour concevoir le logo du PNR. Celles-ci sont issues des avis exprimés jusqu'ici par les délégués et divers autres partenaires (cf annexe). Les propositions reçues portent sur les paysages, le patrimoine naturel et humain, etc.

Une fiche questionnaire (cf annexe) est remise aux délégués pour sélectionner les symboles figuratifs. Il est demandé aux délégués de faire connaître leurs vœux avant le 31 août.

ACTIONS DE PREFIGURATION

Divers intervenants présentent tour à tour des actions de préfiguration dans lesquelles le projet de PNR est engagé.

Céline ARILLA, Chargée de mission présente le projet « d'Estivale de Casseur d'Os », proposé cet été sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton d'Oust; Alain MANGIN, Président du Conseil Scientifique, présente le programme des premières Rencontres Scientifiques du PNR à Saint Girons, Sem, Le Port et Le Mas d'Azil les 21 et 22 septembre.

André PECHIN, responsable du bureau d'étude de l'ONF présente les projets de collaboration entre le SMPPNR et l'Office sur les sites du Mont Valier, du Bentailou à Sentein et de la forêt de Sainte Croix. Sur ces bases le Comité Syndical donne son accord à l'unanimité pour poursuivre le partenariat avec l'Office.

ELECTION DU NOUVEAU PRESIDENT

La Présidente annonce qu'élue à l'Assemblée Nationale depuis le 17 juin et dans un souci de non cumul des mandats, elle est démissionnaire du Conseil Régional. Cela l'oblige également à laisser ses fonctions de Présidente du Syndicat Mixte de préfiguration du PNR. Elle relate l'intérêt et l'attachement qu'elle a eus à assurer la responsabilité de Présidente et assure qu'elle continuera à suivre le dossier du PNR au travers de ses nouvelles fonctions au Parlement.

Elle fait procéder à l'élection du nouveau Président. André ROUCH présente sa candidature et expose ses motivations. Au terme du vote il est élu à l'unanimité à main levée. Le nouveau Président remercie l'Assemblée, remercie également Frédérique MASSAT pour son travail et son engagement et lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

L'ordre du jour étant épuisé, le nouveau Président lève la séance.

**Le Secrétaire de Séance
Richard DANIS**

**Le Président
André ROUCH**